



À Marcy l'Etoile, le 25 février 2016

Objet : Lettre de renouvellement au Pacte Mondial

Entreprise pionnière du diagnostic depuis plus de 50 ans, bioMérieux est historiquement engagée dans une démarche d'entreprise responsable dont le développement repose sur son engagement au service de la santé publique mondiale. Nous sommes attachés à soutenir et promouvoir les principes du Pacte Mondial des Nations Unies qui ont guidé plusieurs actions menées par l'entreprise.

Chaque année, bioMérieux, aux côtés des Fondations Mérieux, réaffirme son engagement pour la santé publique en donnant accès aux populations les plus démunies à un diagnostic de qualité.

bioMérieux place ses collaborateurs et leur environnement au cœur de ses activités. À ce titre, nous menons une politique sociale active pour promouvoir la diversité, faciliter le dialogue social et contribuer au développement professionnel de nos collaborateurs.

Soucieuse de son empreinte environnementale, bioMérieux a lancé en 2008 le programme *BIOMÉRIEUX GOES GREEN** qui, soutenu par l'adhésion forte de l'ensemble des salariés, progresse chaque année.

Enfin, bioMérieux a poursuivi le déploiement de son Programme Éthique et Conformité dont l'objectif est de garantir un cadre de principes, de politiques et de procédures illustrant notre engagement en faveur d'une culture d'entreprise respectueuse des normes déontologiques les plus exigeantes.

Forts de ces réalisations, nous renouvelons notre soutien au Pacte Mondial et poursuivons la mise en œuvre d'actions relatives au respect des Droits de l'homme, des conditions de travail et de l'environnement ainsi qu'à la lutte contre la corruption qui constituent les quatre piliers sur lesquels repose le Pacte.


Jean-Luc Belingard
Président

* bioMérieux passe au vert



SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| 1. PRESENTATION DU PACTE MONDIAL | 2 |
| 2. LES DIX PRINCIPES DU PACTE MONDIAL..... | 3 |
| 3. PRESENTATION DE BIOMERIEUX | 4 |
| 4. PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME | 5 |
| 4.1. POLITIQUE ET OBJECTIF..... | 5 |
| 4.2. MISE EN ŒUVRE..... | 5 |
| 4.2.1. <i>Renforcer l'accès au diagnostic.....</i> | 5 |
| 4.2.2. <i>Concevoir des produits adaptés aux pays à ressources limitées</i> | 6 |
| 4.2.3. <i>Soutenir un projet d'unité mobile au Bénin et au Togo</i> | 6 |
| 4.2.4. <i>S'impliquer dans la lutte contre la résistance bactérienne</i> | 6 |
| 4.2.5. <i>Mobiliser les équipes contre le virus Ebola</i> | 8 |
| 4.3. MESURE DES RESULTATS EN 2014..... | 8 |
| 5. PRINCIPES RELATIFS AUX CONDITIONS DE TRAVAIL | 9 |
| 5.1. POLITIQUE ET OBJECTIF..... | 9 |
| 5.2. MISE EN ŒUVRE..... | 9 |
| 5.2.1. <i>Nourrir le dialogue social</i> | 9 |
| 5.2.2. <i>Investir dans la formation</i> | 10 |
| 5.2.3. <i>Transcrire l'égalité hommes-femmes au quotidien.....</i> | 10 |
| 5.2.4. <i>Formaliser une politique active dans le domaine du handicap</i> | 10 |
| 5.2.5. <i>Œuvrer pour la santé et la sécurité au travail.....</i> | 11 |
| 5.3. MESURE DES RESULTATS EN 2014..... | 12 |
| 6. PRINCIPES RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT | 13 |
| 6.1. POLITIQUE ET OBJECTIF..... | 13 |
| 6.2. MISE EN ŒUVRE..... | 13 |
| 6.2.1. <i>Animer BIOMÉRIEUX GOES GREEN à l'échelle de l'entreprise</i> | 13 |
| 6.2.2. <i>Réduire et valoriser les déchets</i> | 14 |
| 6.2.3. <i>Maîtriser les rejets dans l'environnement</i> | 14 |
| 6.2.4. <i>Optimiser les consommations d'eau.....</i> | 15 |
| 6.2.5. <i>Diminuer la consommation de matières premières et de papier.....</i> | 15 |
| 6.2.6. <i>Limiter les consommations d'énergie et l'empreinte carbone</i> | 15 |
| 6.2.7. <i>Développer l'éco-conception</i> | 16 |
| 6.3. MESURE DES RESULTATS EN 2014..... | 16 |
| 7. PRINCIPE RELATIF A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION..... | 18 |
| 7.1. POLITIQUE ET OBJECTIF..... | 18 |
| 7.2. MISE EN ŒUVRE..... | 18 |
| 7.2.1. <i>Former à l'éthique et à la conformité</i> | 18 |
| 7.2.2. <i>Prévoir des dispositifs d'alerte</i> | 18 |
| 7.2.3. <i>Agir contre la corruption</i> | 19 |
| 7.3. MESURE DES RESULTATS EN 2014..... | 19 |



1. Présentation du Pacte Mondial

Lancé en juillet 2000 par le Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, le Pacte Mondial invite les entreprises à s'engager volontairement sur dix principes universellement reconnus.

En veillant au respect de ces dix principes qui déclinent la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), le Pacte Mondial œuvre pour une économie mondiale plus stable et inclusive, qui bénéficierait aux personnes, aux communautés locales et aux marchés.

Le Pacte prend en compte les défis sociétaux, politiques et économiques qui affectent les entreprises à travers le monde. Il fait appel à celles qui, comme bioMérieux, reconnaissent la nécessité de collaborer avec les gouvernements, la société civile, les travailleurs, les syndicats et les Nations Unies.

Bénéficiant de l'adhésion des dirigeants d'entreprises, le Pacte Mondial représente un cadre pratique pour le développement, la mise en œuvre et la diffusion des stratégies de RSE.

En rejoignant le Pacte Mondial, bioMérieux et les entreprises qui comme elle ont répondu présent à l'appel des Nations Unies, s'engagent à intégrer 10 principes dans leur stratégie, à progresser tous les ans sur ces principes et à communiquer annuellement leurs bonnes pratiques dans le présent document.

Le Pacte Mondial en chiffres en 2015 :

- 8 300 entreprises de 160 pays participantes
- 1 000 entreprises en France
- 4 500 organisations (associations, universités, syndicats, etc.)
- 13 000 participants dans le monde



2. Les dix principes du Pacte Mondial

Principes relatifs aux droits de l'Homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme
2. À veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

Principes relatifs aux conditions de travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
4. À contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
5. À contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
6. À contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Principes relatifs à l'environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
8. À prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Principe relatif à la lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin



3. Présentation de bioMérieux

Entreprise citoyenne, bioMérieux l'est avant tout par son métier. Chaque jour, partout dans le monde, la qualité de ses tests de diagnostic permet la prise en charge des patients dans les meilleures conditions et la protection de la santé des consommateurs en assurant la sécurité microbiologique d'un produit alimentaire ou pharmaceutique.

Acteur mondial dans le domaine du diagnostic *in vitro* depuis 50 ans, bioMérieux est présente dans plus de 150 pays au travers de 42 filiales et d'un large réseau de distributeurs. bioMérieux offre des solutions de diagnostic (réactifs, instruments et logiciels) qui déterminent l'origine d'une maladie ou d'une contamination pour améliorer la santé des patients et assurer la sécurité des consommateurs. Ses produits sont utilisés dans le diagnostic des maladies infectieuses et apportent des résultats à haute valeur médicale pour le dépistage et le suivi des cancers et les urgences cardiovasculaires. Ils sont également utilisés pour la détection de micro-organismes dans les produits agroalimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques.

Chiffres-clés :

- 8 935 collaborateurs fin 2014
- un chiffre d'affaires de 1,698 milliard d'euros en 2014, dont 88 % ont été réalisés à l'international
- une présence dans plus de 150 pays



4. Principes relatifs aux droits de l'Homme

Principe 1 : bioMérieux et ses salariés s'engagent à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme

Principe 2 : bioMérieux et ses salariés s'engagent à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

4.1. Politique et objectif

Acteur de santé publique dans le monde entier, bioMérieux met le patient et plus largement les personnes au cœur de son action. Dans le respect de l'Article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, bioMérieux mène des initiatives pour donner accès aux plus démunis à un diagnostic de qualité, consciente de sa responsabilité sociétale.

4.2. Mise en œuvre

4.2.1. Renforcer l'accès au diagnostic

Par le soutien aux fondations Mérieux

La Fondation Mérieux et la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux sont deux fondations familiales indépendantes qui luttent contre les maladies infectieuses affectant les pays en développement, en les aidant à renforcer leurs capacités de diagnostic.

En 2014, grâce au soutien de bioMérieux et d'autres partenaires, les fondations sont présentes dans huit pays : Haïti, Mali, Madagascar, Liban, Tadjikistan, Chine, Laos, Cambodge et prochainement au Bangladesh et au Brésil.

Leur action conjointe a permis la création de huit laboratoires de référence, les Laboratoires Rodolphe Mérieux, dédiés à la formation des biologistes, au diagnostic des pathologies spécifiques de ces pays et à la recherche appliquée. De nombreux laboratoires d'analyses médicales ont également été rénovés et leur personnels formés.

Au travers du « Prix Christophe Mérieux », d'un montant de 500 000 euros, la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux encourage la recherche dans les pays en développement. Pour sa 8^e édition en 2014, ce prix a récompensé le Docteur Philippe Buchy, de l'Institut Pasteur du Cambodge, pour ses travaux de recherche sur les maladies infectieuses en Asie du Sud-Est.



Par la formation des professionnels impliqués

Élargir l'accès au diagnostic dans le monde passe par un renforcement des compétences des médecins biologistes et des personnels de laboratoires. bioMérieux apporte son soutien à l'African Society of Laboratory Medicine, une association professionnelle pan-africaine qui œuvre pour la formation et la certification des professionnels des laboratoires de microbiologie.

En 2014, ce partenariat s'est centré sur l'organisation d'un congrès international à Cape Town en Afrique du Sud, sur le thème « Innovation et intégration des systèmes cliniques et de laboratoires : refonte de l'approche du VIH, de la tuberculose, de la malaria, de la grippe, des maladies tropicales négligées et des pathogènes émergents en Afrique ».

4.2.2. Concevoir des produits adaptés aux pays à ressources limitées

En 2014, bioMérieux a lancé plusieurs programmes de Recherche & Développement pour construire une offre novatrice de tests de diagnostic répondant aux besoins des pays à ressources limitées. Des solutions adaptées aux contraintes des populations isolées, fragilisées et sous-desservies en équipements de santé, sont à l'étude. Il s'agit de proposer des tests de diagnostic de qualité et à bas prix, extrêmement simples d'utilisation et pouvant être mis en œuvre sans équipement spécialisé ni électricité. Ces travaux de recherche ont donné lieu au dépôt de plusieurs brevets.

4.2.3. Soutenir un projet d'unité mobile au Bénin et au Togo

Depuis 2013, bioMérieux soutient les actions menées par l'association Santé En Entreprise (SEE). Ce groupement d'une trentaine d'entreprises internationales met en œuvre des programmes de prévention et de dépistage en santé publique bénéficiant aux employés des entreprises membres, à leurs familles, ainsi qu'aux communautés environnantes. SEE intervient dans plusieurs pays d'Afrique, des Caraïbes et de l'Océan indien.

Formalisé en 2014, ce partenariat s'articule autour d'un projet visant à créer des unités mobiles pour le dépistage du VIH.

4.2.4. S'impliquer dans la lutte contre la résistance bactérienne

Un rapport de l'OMS publié en avril 2014 révèle que cette menace n'est plus une prévision, mais bien une réalité : tout individu, indépendamment de son âge et de son pays, peut être touché.



One World, One Health

Au sein des équipes bioMérieux dédiées aux programmes de santé publique, des synergies de compétences ont été créées entre les domaines cliniques et vétérinaires en 2014. Cette combinaison d'expertises s'inscrit dans le principe *One World, One Health*, cadre de référence mondial instauré en 2009 par six organisations internationales de premier plan*. Cette nouvelle organisation répond à la problématique de la résistance bactérienne dans sa globalité et sa transversalité, comme un continuum entre l'animal et l'homme, leur alimentation et leur environnement.

Global Point Prevalence Survey

Mesurer la consommation d'antibiotiques et la résistance bactérienne qui en découle grâce à des études internationales était l'un des engagements de bioMérieux à l'issue du 4^e World HAI Forum de 2013. La Société a ainsi apporté son soutien à la conduite d'une *Global Point Prevalence Survey*, étude lancée en 2014. Son objectif : une appréhension mondiale de la question de la résistance aux antibiotiques et de leur utilisation.

Informier et sensibiliser

Pour mener le combat contre la résistance bactérienne aux antibiotiques, bioMérieux s'appuie également sur l'information et de l'éducation, en direction des médecins, des laboratoires et du grand public. En témoigne sa participation active aux événements internationaux sur ce thème.

La contribution de bioMérieux passe aussi par l'édition de livrets d'information gratuits, téléchargeables sur iPad®.

S'attaquer aux bactéries résistantes responsables de tuberculose

Au 4^e trimestre 2014, bioMérieux a renouvelé et étendu son accord de distribution avec la société HAIN Lifescience, spécialisée en biologie moléculaire. bioMérieux sera le distributeur exclusif, pour une période de 10 ans, de tests de diagnostic rapides et précis de la tuberculose, notamment dans ses formes multi-résistantes. Ces tests forment des outils d'importance primordiale dans le contrôle d'une maladie qui, en 2013, a causé 1,5 millions de décès.

* OMS (Organisation Mondiale de la Santé), FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), OIE (Organisation mondiale de la santé animale), UNICEF (agence de l'ONU chargée de promouvoir et défendre les droits de l'enfant), UNSIC (bureau du Système de coordination de la grippe des Nations Unies) et Banque mondiale.



4.2.5. Mobiliser les équipes contre le virus Ebola

L'épidémie 2013-2014 s'est avérée la plus meurtrière depuis la découverte du virus en 1976 et a été qualifiée « d'urgence de santé publique mondiale » par l'OMS.

En réponse, bioMérieux a conçu le test clinique FilmArray® pour la détection du virus (BioThreat-E test™).

Il est également apparu comme essentiel à la Fondation Mérieux de renforcer les capacités de biologie clinique de ces pays, un diagnostic fiable et rapide jouant un rôle crucial dans le contrôle d'une telle épidémie. La Fondation s'est appuyée pour cela sur RESAOLAB*, un réseau de laboratoires d'analyses mis en place avec le soutien de l'Agence Française de Développement dans 7 pays : Burkina Faso, Mali, Sénégal, Bénin, Guinée, Niger et Togo.

4.3. Mesure des résultats en 2014

- La société a participé au financement d'opérations de mécénat pour un montant total de 2 432 milliers d'euros, soit 2,7 % du chiffre d'affaires de bioMérieux, dont 1 769 milliers d'euros au profit de la Fondation Mérieux et de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux.
- bioMérieux a soutenu le projet d'unité mobile de conseil-dépistage au Bénin et au Togo par l'apport gratuit de tests VIKIA® HIV 1/2 et par la formation de formateurs à l'utilisation de ce test rapide.
- bioMérieux a été l'unique sponsor de l'étude *Global Point Prevalence Survey*, sur la résistance aux antibiotiques et leur utilisation, qui a mobilisé plus de 700 centres hospitaliers dans plus de 50 pays sur les cinq continents.
- bioMérieux a participé à des événements dédiés à la lutte contre la résistance bactérienne : la Journée européenne d'information sur les antibiotiques et la semaine de sensibilisation aux antibiotiques (*Get Smart About Antibiotics Week*) organisée annuellement aux États-Unis.
- Une vingtaine de livrets ont été édités, dont plusieurs sur des thèmes associés au phénomène de résistance : les infections nosocomiales, les BLSE (beta lactamases à spectre étendu), la résistance aux carbapénèmes, l'utilisation raisonnée d'antibiotiques, etc.
- Le test FilmArray® pour la détection du virus Ebola (BioThreat-E test™) a été le premier test commercial à recevoir une autorisation d'utilisation en urgence (EUA) de la FDA américaine en 2014.

* Réseau d'Afrique de l'Ouest des Laboratoires d'Analyses Biologiques



5. Principes relatifs aux conditions de travail

Principe 3 : bioMérieux et ses salariés s'engagent à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe 4 : bioMérieux et ses salariés s'engagent à contribuer à éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Principe 5 : bioMérieux et ses salariés s'engagent à contribuer à abolir le travail des enfants

Principe 6 : bioMérieux et ses salariés s'engagent à contribuer à éliminer toute discrimination en matière d'emploi et de profession

5.1. Politique et objectif

Priorité au capital humain : emblématique de « l'esprit bioMérieux », cette philosophie est bien entendu liée à la finalité même de l'entreprise, au service de la santé publique. Elle est aussi le produit d'une histoire. Elle inspire, année après année et quels que soient les aléas, une politique sociale qui fait du talent des collaborateurs la première des richesses de l'entreprise.

5.2. Mise en œuvre

5.2.1. Nourrir le dialogue social

Il existe au sein de bioMérieux une tradition de dialogue social constructif avec les instances représentatives du personnel.

En 2014, ce dialogue de grande qualité s'est accompagné de treize accords d'entreprise ou avenants négociés et signés.

Parmi ces derniers :

- Un accord sur les temps de travail en France,
- Un accord d'harmonisation des statuts sociaux, qui constitue un progrès important pour les salariés d'AES-Chemunex, intégrés à la société fin 2013,
- Un nouvel accord relatif à l'emploi de travailleurs handicapés pour la période 2014-2017,
- Le renouvellement d'un accord relatif à l'égalité professionnelle visant à combler les différences dans les emplois entre les hommes et les femmes.



5.2.2. Investir dans la formation

Soucieuse d'accompagner, voire d'anticiper l'évolution de ses métiers et de renforcer son « orientation clients », bioMérieux a maintenu en 2014 un niveau d'investissement très important en faveur de la formation de ses collaborateurs.

En 2014, 156 141 heures de formation ont ainsi été dispensées au sein de la société, soit en moyenne 27 heures par salarié en France (hors DIF), 9 heures aux États-Unis et 34 heures en Chine.

5.2.3. Transcrire l'égalité hommes-femmes au quotidien

La moitié des collaborateurs de la société et plus de quatre cadres sur 10 sont des femmes.

L'accord signé en France en matière d'égalité hommes-femmes a permis la généralisation, dans l'ensemble des pays, d'une vigilance active quant aux inégalités de salaires. Cet accord favorise également l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, avec une attention particulière portée aux femmes enceintes.

L'année 2014 a par ailleurs vu le déploiement d'un réseau mondial interne en faveur de l'expression des talents au féminin. Baptisé WoRLD (Women Ready for Leadership Diversity), ce réseau mis en place à l'échelle de bioMérieux a comme priorités le développement des carrières des femmes, la sensibilisation des équipes, l'adaptation des processus de gestion des talents et l'ouverture aux bonnes pratiques en vigueur dans d'autres entreprises.

En outre, bioMérieux participe au réseau national français d'entreprises « Alliance pour la Mixité en Entreprise » (AME), pour encourager l'accès des femmes à des postes d'encadrement.

5.2.4. Formaliser une politique active dans le domaine du handicap

Un nouvel accord relatif à « l'emploi des travailleurs handicapés » couvre les années 2014 à 2017. Il fait suite aux accords précédents dont la première date de mise en œuvre remonte à 2003. Cet accord permet à la société d'intégrer toujours plus de personnes en situation de handicap dans son effectif et de surmonter les difficultés rencontrées dans le recrutement de travailleurs reconnus handicapés. En plus de la contribution obligatoire, cet accord prévoit une contribution volontaire pour prévenir le handicap, notamment dans le cadre de la politique de lutte contre les troubles musculo-squelettiques que mène l'entreprise. Des aménagements de postes sont ainsi financés.



bioMérieux poursuivra également ses efforts pour confier des travaux à des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT).

En France, bioMérieux mène de front des actions de sensibilisation à l'accueil, à la formation et à l'accompagnement des travailleurs handicapés. Ainsi, les journées Handibio, organisées sur les sites français de bioMérieux, sensibilisent les collaborateurs sur les thèmes « Travailler avec un handicap, c'est possible » et « Handicap, créativité et talent ».

5.2.5. Œuvrer pour la santé et la sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail sont des enjeux importants pour bioMérieux, qui déploie dans l'ensemble de ses sites une méthodologie harmonisée d'évaluation et de prévention des risques professionnels, notamment biologiques, chimiques ou ergonomiques. Cette politique vise à réduire le nombre d'accidents au travail, mais aussi à prévenir les risques pour la santé à long terme des salariés.

Des normes et des certifications

Au sein de bioMérieux, les programmes de santé et sécurité au travail sont construits en référence aux normes internationales ISO 14001 et OHSAS 18001. La certification progressive des différents sites du Groupe à ces normes par des auditeurs externes valide les politiques et programmes de prévention déployés, ainsi que la démarche d'amélioration continue adoptée.

Des standards internes de prévention

La gestion des programmes de prévention en santé et sécurité repose, chez bioMérieux, sur un référentiel de standards internes fixant un niveau d'exigence minimal requis. L'écart entre les pratiques et le référentiel est périodiquement mesuré sur chaque site par le biais de l'auto-évaluation, par celui de l'audit par les services centraux, ou lors des audits de certification ISO. Ces standards sont appliqués par l'ensemble des sites.

Des formations à la prévention et à la gestion des risques

Tous les employés bénéficient d'une formation générale à la santé et la sécurité au travail. Des parcours de formation spécifiques sont aussi mis en place en fonction des risques auxquels les personnes peuvent être exposées (risque biologique, chimique, routier, etc.).

Des investissements pour la prévention

En 2014, de nombreux programmes de prévention des risques et d'amélioration des conditions de santé et de sécurité au travail ont été déployés. Une plateforme informatique de gestion des données relatives aux très nombreuses substances chimiques utilisées au sein de la société a été mise en place. Alimentée par les correspondants en santé et sécurité



et rendue accessible à l'ensemble des salariés, l'outil synthétise les informations liées aux lieux d'utilisation des diverses substances, aux risques associés et aux précautions à prendre.

Formation des managers aux risques psycho-sociaux

Une action pilote d'accompagnement a été lancée en 2014 auprès des managers. Un échantillon de cadres de tous niveaux a bénéficié d'une journée de formation animée par une psychologue sur les outils utiles à la détection et à l'anticipation des risques psycho-sociaux au sein d'une équipe. Certains managers concernés bénéficient également d'un accompagnement personnalisé par un expert en conduite du changement.

5.3. Mesure des résultats en 2014

- En France, environ 5 % de la masse salariale ont été consacrés à la formation, soit un niveau près de 5 fois supérieur aux minima légaux.
- 48 % de femmes sont présentes dans l'effectif du Groupe, dont 42 % de cadres.
- Fin 2014 en France, 4,3 % des emplois au sein de la Société étaient attribués à des salariés porteurs d'un handicap.
- Quatre sites du Groupe ont été certifiés ISO 14001 et OHSAS 18001, à Marcy L'Etoile, La Balme et Saint-Vulbas pour la France et à Tres Cantos en Espagne.
- En 2014, une formation aux facteurs humains en sécurité a été initiée auprès de tous les employés des sites de La Balme et Saint-Vulbas en France.
- Une action pilote d'accompagnement et de sensibilisation aux risques psycho-sociaux a été lancée en 2014 auprès des managers.



6. Principes relatifs à l'environnement

Principe 7 : bioMérieux et ses salariés s'engagent à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement

Principe 8 : bioMérieux et ses salariés s'engagent à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe 9 : bioMérieux et ses salariés s'engagent à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

6.1. Politique et objectif

bioMérieux conçoit, utilise et entretient ses installations de manière à maîtriser ses impacts sur l'environnement.

La démarche environnementale globale, *BIOMÉRIEUX GOES GREEN**, lancée en 2009, s'applique à cinq domaines-clés : l'énergie, l'eau, le papier, les déchets et les émissions.

6.2. Mise en œuvre

6.2.1. Animer *BIOMÉRIEUX GOES GREEN* à l'échelle de l'entreprise

BIOMÉRIEUX GOES GREEN définit les axes de travail et de progrès déclinés dans chacune des entités de la société. La démarche est portée par des équipes dédiées dans les sites de production et par un réseau de près de 50 *Green Champions*, ou correspondants Environnement, dans chaque site, filiale et fonction support de la société.

La protection de l'environnement - par le biais d'un module HSE (Hygiène Sécurité Environnement) - fait partie des formations dispensées aux nouveaux arrivants. Des formations plus spécifiques sont en outre délivrées dans le cadre du déploiement du système de management de l'environnement suivant la norme ISO 14001, mais aussi dans le cadre de projets de réduction des déchets de production selon la méthode Six Sigma, destinées aux employés de production.

* bioMérieux passe au vert



6.2.2. Réduire et valoriser les déchets

bioMérieux s'attache à optimiser la gestion de ses déchets, soumis à une politique rigoureuse de tri à la source et de traitement ou d'élimination par des prestataires agréés.

La société fait face à deux enjeux principaux, de diminution des quantités de déchets à la source et de mise en place de filières de valorisation adaptées.

En 2014, les progrès accomplis en matière de traitement des déchets chez bioMérieux concernent :

- la mise en place par le site de Verniolle (France), d'une zone dédiée à l'isolement et au stockage des déchets avant leur expédition vers les filières de traitement,
- un cinquième site pilote « zéro enfouissement » au sein de la société, avec le site majeur de Marcy l'Etoile qui s'aligne sur les pratiques des sites de Grenoble (France) et Durham (États-Unis) et des filiales du Royaume-Uni et d'Allemagne,
- l'augmentation de 23 % du tonnage de déchets recyclés ou incinérés avec récupération d'énergie rapporté au million d'euros de chiffre d'affaires,
- une diminution de 6 % du tonnage de déchets dangereux produits par million d'euros de chiffres d'affaires.

6.2.3. Maîtriser les rejets dans l'environnement

bioMérieux poursuit sa démarche liée à la conformité des rejets dans l'eau. Les sites les plus importants font l'objet d'une surveillance et d'analyses régulières de leurs rejets dans l'eau. Certains d'entre eux ont mis en place des installations de prétraitement de leurs eaux usées avant rejet dans le réseau alimentant la station d'épuration locale.

Au titre de sa contribution à la lutte contre la résistance aux antibiotiques, une collecte à la source a lieu sur les sites industriels pour éliminer dans des filières spécifiques les préparations contenant des antibiotiques utilisées en production ou en R&D.

Dans le but de réduire leurs émissions atmosphériques, les sites de Marcy l'Etoile, Craponne (France) et Tres Cantos (Espagne) ont remplacé leurs systèmes de climatisation existants par des systèmes plus performants de dernière génération.



6.2.4. Optimiser les consommations d'eau

L'eau entre dans la formulation des produits de la société, est utilisée dans ses procédés de fabrication et dans ses installations de réfrigération. Pour le refroidissement des procédés de production, bioMérieux s'efforce de privilégier les systèmes fonctionnant en circuit fermé et remplace activement les installations fonctionnant à eau perdue.

Effectué en 2014 sur le site de Combourg (France), un tel remplacement devrait permettre 40 % d'économies d'eau dans la consommation habituelle totale du site.

6.2.5. Diminuer la consommation de matières premières et de papier

Les sites et filiales de bioMérieux poursuivent leurs initiatives pour réduire leur consommation de papier. La conversion en format numérique des notices d'utilisation papier pour les réactifs, téléchargeables sur la bibliothèque numérique de la société, diminue sensiblement la taille des packagings.

Parallèlement, bioMérieux poursuit sa démarche de modification de ses processus internes pour substituer, via la Gestion Electronique de Documents, les supports électroniques aux supports papier dans les circuits de revue et d'approbation, de validation et de stockage. Les documents originaux sont rendus accessibles à tous les collaborateurs par une interface web.

6.2.6. Limiter les consommations d'énergie et l'empreinte carbone

bioMérieux améliore les systèmes de contrôle de consommation d'énergie de ses équipements.

En 2014, sur le site de Combourg (France), le calorifugeage de vannes vapeur et la suppression d'une ancienne chaudière ont fait gagner 37 % sur la consommation totale de gaz du site.

De même, deux unités de refroidissement ont été renouvelées en 2014 à Marcy l'Etoile (France), avec de substantielles baisses de consommations énergétiques attendues.

L'optimisation de l'efficacité énergétique est une logique que la société applique également à la conception et à la rénovation de ses bâtiments. Les solutions permettant d'atteindre des performances de basse ou très basse consommation d'énergie sont recherchées, favorisées et progressivement généralisées.

Sur le site espagnol de Tres Cantos, la mise en place de LED et de détecteurs de présence en 2014 va permettre une diminution de 64 % de la consommation électrique liée à l'éclairage.



bioMérieux poursuit également ses efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Depuis 2013, elle mesure ses avancées dans ce domaine en réalisant un bilan annuel prenant en considération, outre les postes obligatoires au sens de la réglementation française, les émissions liées à l'extraction, la production et le transport des combustibles consommés, le transport aval des marchandises et les déplacements professionnels et domicile-travail.

Enfin, bioMérieux s'attache à augmenter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique. Les sites de Marcy l'Etoile et Craponne sont ainsi engagés sur un approvisionnement à hauteur de 50 % en électricité « verte » certifiée à horizon fin 2015.

De même, le site de Durham (États-Unis) a produit 92 000 kWh d'électricité grâce à des panneaux solaires. Les filiales autrichienne, brésilienne et canadienne sont approvisionnées à 100 % en électricité d'origine hydraulique.

6.2.7. Développer l'éco-conception

bioMérieux a publié un guide d'éco-conception pour généraliser l'intégration des aspects environnementaux dans le processus de développement des produits.

Ainsi en 2014, un nouveau packaging a été adopté pour 5 produits supplémentaires de la gamme Etest®, permettant un stockage entre 2 et 8 °C et non plus à température négative (-20 °C), générant de substantielles économies d'énergie lors du stockage.

La Société applique également la démarche d'éco-conception à ses bâtiments. Le nouveau bâtiment de R&D sur le site de La Balme (France), inauguré en 2014, a franchi avec succès l'étape d'un dernier audit HQE (Haute Qualité Environnementale), confirmant sa certification NF Bâtiments Tertiaires - Démarche HQE Neuf.

Le futur agrandissement du site de Marcy l'Etoile (France) s'inscrit dans une démarche semblable.

6.3. Mesure des résultats en 2014

- En 2014, les sites de Marcy l'Etoile, La Balme, SaintVulbas (France), ainsi que le site de Tres Cantos et la filiale commerciale de Madrid (Espagne) ont passé avec succès leur premier audit de certification ISO 14001.
- 50 *Green Champions*, ou correspondants Environnement, sont présents dans les sites, filiales et fonctions support de la société.



- Un 5e site pilote « zéro enfouissement » à Marcy l'Etoile, qui s'aligne sur les pratiques des sites de Grenoble (France) et Durham (États-Unis) et des filiales du Royaume-Uni et d'Allemagne.
- 8 200 tonnes de déchets recyclés ou incinérés avec récupération d'énergie, contre 6 200 en 2013.
- Une diminution de 6 % du tonnage de déchets dangereux produits par million d'euros de chiffres d'affaires.
- Remplacement d'une installation fonctionnant à eau perdue sur le site de Combourg, une mesure devant permettre 40 % d'économies d'eau dans la consommation habituelle totale du site.
- 10 % des consommations d'énergie de la société proviennent de sources renouvelables.



7. Principe relatif à la lutte contre la corruption

Principe 10 : bioMérieux et ses salariés s'engagent à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

7.1. Politique et objectif

bioMérieux travaille dans un cadre de principes, de politiques et de procédures qui correspondent aux normes déontologiques les plus exigeantes. Elle s'engage à conduire son activité de façon éthique et en conformité avec les lois en vigueur et attend de ses partenaires qu'ils respectent ces lois et principes.

7.2. Mise en œuvre

7.2.1. Former à l'éthique et à la conformité

À travers son Programme Ethique et Conformité lancé en 2011, bioMérieux pilote ses relations d'affaires dans le respect tant des lois et réglementations en vigueur, que des valeurs et de la culture qui animent la société.

Ce Programme repose sur le Code de Bonne Conduite de l'entreprise, remis à tous les salariés. Il permet à l'ensemble des collaborateurs de bioMérieux de participer au développement de l'activité dans le respect de l'éthique des affaires. Créé en 2009, ce Code avait alors été donné à tous les employés. Il a été mis à jour en 2012 et sa nouvelle version, traduite en 6 langues, a été distribuée à tous les collaborateurs. La société en a renouvelé la communication en 2014 et chaque salarié a attesté l'avoir lu et compris. En outre, le Code est porté à la connaissance des partenaires extérieurs à qui le Groupe demande de respecter les principes éthiques des affaires.

La formation des salariés aux règles d'éthique est donc un élément phare : des formations en ligne sont dispensées chaque année, avec pour objectif de sensibiliser les salariés aux réglementations et à l'application des procédures internes, leur permettant d'adopter une conduite intègre dans leurs relations de travail.

7.2.2. Prévoir des dispositifs d'alerte

bioMérieux met une ligne externe d'alerte professionnelle à disposition de toute personne qui serait, dans l'exercice de ses fonctions, amenée à relater ou à témoigner de faits graves



pouvant sérieusement affecter l'activité de la société dans les domaines suivants : comptabilité ou finance, lutte contre la corruption, manquement au droit de la concurrence.

Cette ligne éthique se déploie progressivement dans l'ensemble des pays où bioMérieux est présent. En place aux États-Unis depuis 2007, elle est actuellement déployée progressivement dans le reste du monde et notamment en Europe où il convient de prendre en compte la Directive européenne de protection des données à caractère personnel.

7.2.3. Agir contre la corruption

Le Programme de Prévention de la Corruption de bioMérieux s'appuie, d'une part sur le Code de Bonne Conduite qui constitue les fondations du Programme Ethique et Conformité et d'autre part sur le Manuel de Prévention de la Corruption.

Ce manuel, accessible sur le site internet institutionnel de la Société et sur son Intranet, énonce les attentes de la société dans ses relations avec ses partenaires. Tous les salariés ont reçu une formation en ligne à ce manuel.

En outre, bioMérieux a développé un document décrivant la « Pratique des Affaires applicables aux Tiers » et une « Fiche d'approbation des Tiers » afin de sensibiliser les partenaires au respect des règles de conduites éthiques dans les affaires.

7.3. Mesure des résultats en 2014

- La société a renouvelé la communication de son Code de Bonne Conduite auprès de tous les salariés en 2014.
- Environ 5 800 collaborateurs ont été formés sur le Code de Bonne Conduite.
- Entre 2013 et 2014, 6 100 collaborateurs ont été formés sur le Manuel de Prévention de la Corruption.
- bioMérieux a construit un programme de sensibilisation à la protection des données patients. En 2014, environ 1 300 collaborateurs ont suivi ce programme.
- Plus de 3 800 collaborateurs ont reçu une formation en ligne sur les règles d'exportation.